

Indicateurs, objectifs et visions de développement durable

Les indicateurs permettant d'évaluer le développement de la société sont le sujet principal du cinquième Rapport fédéral sur le développement durable. Le Rapport contribue au débat sur les outils de mesure des progrès réalisés et formule des recommandations pour les décideurs. Il conclut qu'il est impossible de résumer toute l'information en un seul indicateur, voire même quelques uns. Le Rapport présente un tableau de 88 indicateurs dont les tendances vers des objectifs stratégiques de développement durable sont évaluées, ainsi qu'un tableau plus restreint.

- Pour évaluer le développement, il faut nettement plus d'un indicateur
- Les indicateurs décrivent les tendances des changements dans la société et les politiques
- Lorsqu'une mesure est prise, il faut définir des indicateurs pour pouvoir suivre sa mise en œuvre
- Le manque de visions à long terme et d'objectifs cohérents est un obstacle au développement durable

Dans le débat sur les indicateurs, certains affirment que le développement de la société peut être évalué à l'aide d'un très petit nombre d'indicateurs synthétiques, voire d'un seul. Le cinquième Rapport fédéral sur le développement durable analyse quelques indicateurs synthétiques, dont l'empreinte écologique et l'indice de développement humain.

Nombre suffisant d'indicateurs

Le Rapport met en évidence la difficulté, voire l'impossibilité, de rassembler l'information sociale, environnementale et économique dans un seul indicateur. Il montre également que tous les indicateurs n'ont pas la même pertinence pour la prise de décision.

Le Rapport met en garde quant à l'utilisation d'un trop petit nombre d'indicateurs. Cela entraîne en effet une réduction de l'information, qui donne une image incomplète de la société. L'évaluation des progrès dans la direction d'un développement durable exige donc le suivi d'un nombre suffisant d'indicateurs. Le Rapport plaide aussi pour l'adoption simultanée d'un tableau d'indicateurs élargi et d'un tableau d'indicateurs restreint. Ces indicateurs doivent donner ensemble une image de la société dans toute sa complexité et ils doivent refléter les priorités politiques ainsi que la diversité des problématiques de développement durable.

Le Rapport propose un tableau restreint comprenant 18 indicateurs clés choisis dans le tableau élargi de

88 indicateurs de développement durable. Ces deux tableaux comprennent par ailleurs un certain nombre d'indicateurs synthétiques.

Evolutions politiques et sociétales

Le Rapport constate que, depuis l'année 2000, certaines évolutions favorables dans les modes de consommation et de production ont eu lieu. L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie en est un exemple.

Entre 2000 et 2007, l'état des ressources sur lesquelles s'appuie le développement ne s'est, par contre, que faiblement amélioré. En ce qui concerne les ressources humaines, la part de la population présentant un risque de pauvreté est de 15 % (2007). L'état des ressources environnementales reste lui aussi préoccupant en matière de pollution de l'air et de diversité biologique. Les ressources économiques subissent également des pressions. La dette publique a évolué assez favorablement jusqu'en 2007, mais recommence à s'accroître.

Le Rapport attire également l'attention sur les réponses des pouvoirs publics, qui restent souvent insuffisantes pour répondre à certains défis d'un développement durable. Ainsi, les montants des dépenses pour la recherche et le développement ainsi que pour l'aide publique au développement sont encore fort éloignés des objectifs fixés en la matière par le gouvernement.

Le Rapport recommande également de définir des indicateurs lorsqu'une mesure est prise afin de pouvoir suivre la mise en œuvre de cette mesure.

Visions et objectifs

Les indicateurs permettent de mesurer les tendances du développement de la société. Les tendances de 54 des 88 indicateurs du Rapport ont pu être analysées par rapport à des objectifs stratégiques de développement durable. Et pour 17 de ces indicateurs il a été possible d'évaluer leur tendance par rapport à des cibles précises pour lesquelles un horizon temporel a également été fixé.

Afin d'évaluer si les tendances des indicateurs vont dans la direction d'un développement durable, des objectifs sont en effet nécessaires (même s'il y a des indicateurs fournissant des informations importantes sans qu'aucun objectif y soit lié). C'est pourquoi le Rapport a analysé des objectifs adoptés dans les stratégies de

développement durable de la Belgique fédérale, de l'Union européenne et des Nations Unies.

Une question importante est de savoir si tous les objectifs de développement durable sont réalisables conjointement. Ils ont en effet été adoptés indépendamment les uns des autres, pour résoudre des problèmes spécifiques de développement durable. Le Rapport souligne que le manque de cohérence entre les objectifs est un frein au développement durable. Les indicateurs et les objectifs doivent donc être intégrés dans des visions cohérentes du développement de la société, tant au niveau international que national.

C'est pourquoi le Rapport recommande d'encourager le débat sociétal concernant les visions de développement durable à long terme. Un tel débat entre visions différentes augmente en effet la chance de pouvoir adopter un ensemble d'objectifs cohérents et d'atteindre un consensus sur la politique à mener. Il accroît aussi les chances de trouver des synergies lors de la mise en œuvre de ces politiques.

La Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan établit les Rapports fédéraux sur le développement durable dans le cadre de la loi du 5 mai 1997 *relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable*. Le cinquième Rapport fédéral est remis ce 26 octobre 2009 au Ministre du Climat et de l'Energie, en charge du Développement durable, qui l'adresse au Conseil des Ministres.

Indicateurs, objectifs et visions de développement durable. Rapport fédéral sur le développement durable 2009 – Task Force Développement durable – septembre 2009

Peut être consulté, téléchargé et commandé via sustdev.plan.be

Plus d'informations peuvent être obtenues auprès de: Sylvie Varlez, sv@plan.be, 02 507 74 77 et Johan Pauwels, pj@plan.be, 02 507 74 75